L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 24 DECEMBRE.

Adresse du Comité DE SOIXANTE-DIX AU Peuple des Etats-Unis.

Le comité de 70, dont le caractère représentatif est bien connu dans le pays, appelle l'attention du peuple des Etats-Unis sur les injustices et les indignités sans nombre dont souffre le peuple jadis libre de la Louisiane.

Depuis deux ans nous avons vainement fait appel au Président et au Congrès pour être délivrés de l'injustice, de l'oppression et du pillage d'un gouvernement d'état usurpateur, à nous imposé par l'ordre particulier d'un juge des Etats-Unis avec ordre écrit dans sa chambre, et maintenu par des troupes de l'armée des Etats-Unis, amenées à l'avance pour cet objet.

Ce gouverneur, inéligible sous notre Constitution, et battu au scrutin par 5000 voix de majorité, et installé et maintenu au pouvoir par de tels moyens, n'a pu, après deux ans environ de mauvais gouvernement, gagner la moindre avance dans la confiance ou le respect du peuple, et, aussitôt que les troupes fédérales ont été retirées, en moins d'une heure son apparence d'autorité a, de force, s'est disparu devant la calme résolution d'un peuple outragé, et il a cherché un refuge dans le sanctuaire de la Douane des Etats-Unis. Immédiatement après, sur l'ordre du Président, tous les fruits de la brillante victoire remportée par nos citoyens, ainsi que la maison d'Etat, les batisses et les archives publiques, ont été rendues à un officier de l'armée des Etats-Unis, qui a rendu Kellogg sur son fauteuil de gouverneur.

Quelques plusieurs semaines avant l'élection du 2 novembre 1874, tout l'Etat, et spécialement les paroisses démocratiques, ont été parcourus par les troupes des Etats-Unis, et nos citoyens les plus éminents ont été arrêtés en vertu d'accusations imaginées, faites par des instruments irresponsables du parti radical dans le but d'intimider les blancs et d'emporter l'élection contre la volonté de la majorité.

Malgré cela, notre population sachant que la continuation de son existence dans cet Etat dépendait de l'expulsion du pouvoir d'un gouvernement de pillards, sachant que la mauvaise administration et la taxation exorbitante imposée par des législatures ignorante et corrompues qui n'avaient pas d'intérêt dans l'Etat, avaient détruit la valeur de la propriété qui était devenue un fardeau au lieu d'être un avantage; sachant que les sources du droit et de la justice avaient été corrompues et que le gouvernement, dont l'objet est la protection des gouvernés, avait été converti en un instrument d'oppression et d'extortion, limité uniquement par son impéritie; sachant tout cela notre population a employé tous ses efforts, et en dépit du fonctionnement de lois d'élection iniques imaginées pour perpétuer le régime radical dans les mains de l'insurrection, et en dépit du fait que l'armée des Etats-Unis était placée sous le commandement du chairman du comité central d'Etat républicain et employée comme une machine électorale contre eux, les conservateurs ont réussi à emporter l'Etat par une majorité d'au moins 3500, avec une majorité de 28 dans la Chambre des représentants et une majorité dans les deux Chambres réunies. La vide de la Nouvelle-Orléans a été emportée par les conservateurs par plus de 12,000 voix de majorité.

Le fait que les conservateurs avaient emporté l'élection, était bien connu depuis le 5 novembre, parceque les votes avaient été comptés immédiatement après le scrutin et les comptes avaient été faits en duplicata. Et, cependant, maintenant encore, sept semaines après l'élection, nous sommes menacés d'une façon imminente d'être privés par la fraude de notre victoire et de notre franchise. Les rapports électoraux sont soumis à un Bureau des retours, composé de cinq membres dont quatre sont identifiés et enchaînés à l'avance avec le gouvernement usurpateur.

Ces hommes, en dehors de leurs liens de parti, n'ont jamais en devant la communauté un caractère propre à inspirer confiance dans leur intégrité ou leur impartialité, ou à donner aucun espoir qu'ils compileront et promulgueront loyalement et honnêtement les retours. Ils ont déjà montré la détermination de frustrer le peuple et de renverser sa volonté telle qu'elle a été exprimée au scrutin.

Dans le cas de la paroisse De Soto, qui a été conservatrice par plus de mille voix de majorité, l'officier radical d'élection a volé les retours, les a placés dans les mains d'un huissier public qui a offert de les livrer pour $1000 et la qualité d'Etat. Les membres du bureau des retours ont refusé de prendre des mesures pour recouvrer ces papiers. Les avocats représentant le parti conservateur ont envoyé chercher à De Soto les duplicata originaux des retours d'élection, d'authenticité exacte, qui avaient été déposés entre les mains du greffier de la Cour de District pour la paroisse conformément à la loi, et le bureau a refusé de les recevoir et de les prendre en considération, bien que pour les paroisses radicales il ait admis des preuves secondaires.

Ce fait n'est qu'un cas pris comme exemple. Un citoyen a demandé un mandamus pour forcer le bureau à recevoir et à compiler des duplicata originaux des retours de De Soto; il est adressé pour cela à la seule Cour compétente sous la législation existante pour qu'elle accorde un ordre de mandamus. Le juge de cette Cour, ex-aide du gouverneur d'Etat, membre du fameux "Bureau des retours Lynch" de 1872, qui avait reçu cette place de juge comme récompense de ses services dans cette occasion, a refusé d'accorder le mandamus.

Pendant la session de ce Bureau des retours, nous avons vu le greffier accuser un membre de l'Assemblée des commissaires sur les retours d'élection, et ce membre renvoyer l'accusation au greffier. Nous avons vu des preuves et des documents fournis par le parti démocrate soustraits et des affiches républicaines portant des croix substituées à leur place et servant de base aux décisions et les retours d'élection sur lesquels ils étaient basés, ont été falsifiés dans l'intérêt des radicaux, plusieurs semaines après l'élection.

Il n'est pas de remède par l'intermédiaire des Cours, parce que les seuls juges à qui on puisse s'adresser, sont les créatures de l'usurpation et que leur existence officielle dépend de la continuation du régime radical au mépris de la volonté exprimée du peuple.

Les membres du Bureau des retours, ont, n'ont pas été sérieux, joué avec les libertés et les droits du peuple de tout un Etat, paraissant attendre qu'une occasion s'offrît à eux de consommer leur vilenie projetée en promulguant une majorité radicale comme étant la majorité réelle.

Ils espèrent faire cela avec impunité, parce que la maison d'Etat dans laquelle ils siègent a une garnison de l'armée métropolitaine de Kellogg avec plusieurs compagnies de l'armée des Etats-Unis à 50 yardes de là, et toute la force de terre et de mer à la portée du sifflet de Kellogg, prête à accourir avec des cartouches distribuées à l'avance.

C'est ainsi que nous sommes menacés de voir une autre horde mêlée de pillards, rapaces, ignorants et débauchés prétendant être républicains déclarés élus par les officiers radicaux des retours et installés comme législateurs, par la force toute puissante de l'armée et de la marine des Etats-Unis, comme cela a eu lieu en 1872. Tel est le vil usage qui est fait de vos soldats.

L'allégation que notre peuple est disposé à la violence et que les droits des noirs seraient en danger, s'il était permis à la majorité conservatrice de gouverner en Louisiane, allégation mise en avant par nos ennemis et par le Président dans son message, est fausse et démentie par le fait que, pendant les quatre jours que le gouvernement élu a eu un pouvoir incontesté avec une force considérable à sa disposition, pas un homme de couleur n'a été molesté, pas un acte de violence n'a été commis, et, malgré toutes les provocations antérieures, pas un citoyen n'a pu se plaindre de la violation d'un de ses droits.

Ayant échoué dans tous nos appels à la justice et au patriotisme du Président et du Congrès, nous en appelons maintenant au dernier ressort, à la source de tous les pouvoirs—au peuple de tout le pays, dont nous invoquons l'influence morale, dans l'espoir d'éveiller pour nos maux et nos souffrances la sympathie qui s'accorde toujours à un peuple brave et libre luttant pour sa liberté. Complétant qu'un seul parti public vertueux pourra contraindre les hommes sans principe qui épuisent la vie de cet Etat à lâcher prise, nous ne espérons que ce sentiment réagira sur l'Exécutif et le Congrès et les obligera à nous accorder cette assistance que nie le sentiment de la justice ni le respect dû aux institutions fondamentales du pays, n'ont pu obtenir d'eux.

Nous faisons cet appel avant la consommation finale du grand acte d'injustice qui va être fait contre ce peuple, parce que nous avons l'assurance positive de l'intention des officiers de retours de priver par la fraude le peuple des fruits de sa victoire politique, comme si l'acte avait été déjà consommé. Nous ne demandons pas, dans un intérêt de parti, qu'un certain nombre d'hommes soient substitués à d'autres comme fonctionnaires publics. Notre répugnance à la domination républicaine en Louisiane n'est pas basée entièrement sur le fait que c'est une domination, si précieux que soient qu'ils aient été violés, cependant ce n'est pas pour cette raison seule que le peuple de la Louisiane réclame assistance.

Le peuple demande que ceux qui ont été élus par lui gouvernent, de façon à ce qu'ils le délivrent d'une oppression devenue intolérable, de façon à ce que la taxation, qui est devenue de la confiscation, soit allégée, de façon à ce que la misère qui est extrême et horrible et la détresse disparaissent et qu'il soit permis à chacun de vivre d'un travail honnête; de façon à ce qu'un gouvernement honnête et frugal remplace le vol élevé à l'état de système.

Pour ces raisons le peuple accablé de la Louisiane jadis libre, fait appel au peuple des Etats libres d'Amérique, pour que celui-ci, s'il veut rester lui-même libre et préserver le droit de *self gouvernement*, demande de manière à ce qu'on ne puisse en méprendre sur son désir ou le méconnaître, que la Louisiane soit débarrassée de ses fers et que le pouvoir de l'armée des Etats-Unis ne soit pas plus longtemps employé pour maintenir au pouvoir une horde d'aventuriers.

B. R. FORMAN, Chairman.

W. C. RAYMOND, ARCH. MITCHELL, F. C. ZACHARIE, } Membres du Comité.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1874.

Salle du comité de soixante-dix, Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1874.

A une réunion tenue ce soir, 22 décembre 1874, l'adresse qui précède a été lue et adoptée à l'unanimité.

R. H. MARR, Président.

JOSEPH W. COMBES, Secrétaire.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

PRUSSE.

Berlin, 23.—Bismarck a proposé au Conseil Fédéral l'adoption d'un traité d'extradition avec les Etats-Unis, qui serait uniforme dans tout l'empire.

Berlin 23.—Il n'est pas vrai que les navires allemands aient reçu l'ordre de rester dans les eaux espagnoles pour avoir une satisfaction des carlistes.

FRANCE.

Paris, 23.—Le journal le *Pays* a été suspendu pour deux semaines.

ANGLETERRE.

Londres, 23.—Le temps est extraordinairement froid. On rapporte beaucoup d'accidents de patinage.

Londres, 23.—Une collision entre deux trains de chemins de fer a eu lieu ce matin à Blackburn, dans le Lancashire. Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées. Une autre collision a eu lieu ce matin sur le chemin de fer à Dudley, dans le Worcestershire. Personne n'a péri, mais beaucoup de gens ont eu du mal.

WASHINGTON.

Washington, 23—Chambre.—Après quelque débat, le bill de finance est mis à l'ordre du jour spécial du 7 janvier, contrairement au désir des représentants républicains qui auraient voulu le discuter tout de suite afin d'appeler plus tôt le bill des droit sur le thé.

Le comité nommé pour les affaires de l'Alabama se compose de trois républicains, Coburn, de l'Indiana, Albright, de la Pennsylvanie, et Conner, de l'Illinois, et de deux démocrates, Buckner, du Missouri, et Luttrel, de Californie.

Tous les comités pour le Sud partiront de Washington samedi prochain. La Chambre s'ajourne à mardi 5 janvier.

Sénat. M. Carpenter est élu président *pro tempore*.

M. Morton présente la résolution suivante et demande qu'elle soit prise immédiatement en considération:

Résolu que le Sénat reconnait la validité des lettres de créance de J. B. S. Pinchback, celles qu'elles sont certifiées par le gouverneur W. P. Kellogg, de la Louisiane, sous le sceau du dit Etat, et le comité de privilège et élection est chargé d'examiner et de rapporter si le dit Pinchback a droit à être admis de *prima facie* ou si cette admission doit être ajournée jusqu'après l'enquête sur les accusations de corruption allégrées contre lui dans son élection.

M. Thurman objecte et la résolution est mise de côté jusqu'à nouvel ordre.

M. Clay-ton présente la résolution suivante et demande qu'elle soit immédiatement prise en considération:

Résolu que le Secrétaire de la guerre soit invité, si celà n'est pas incompatible avec l'intérêt du service public, à soumettre au Sénat les rapports officiels et les communications du major Lewis Merrill, de l'armée des E. U., relatives à certains désordres en Louisiane, ou troubles de Coushatta. M. Bayard objecte, et la résolution est ajournée pour le moment.

M. Merriman de la Caroline du Nord présente la résolution de la législature de son Etat en faveur d'une allocation pour un tire la Compagnie du noyyest canal à même, de relier le système de canaux de la Caroline du Nord aux Etats de l'Atlantique et du Golfe. Référé au comité de commerce.

Le même Sénateur présente aussi les résolutions de la Législature de son Etat en faveur des pensions pour les vétérans survivants de la guerre du Mexique. Référé au comité des pensions.

M. Norwood, de la Georgie, demande que le vote par lequel le bill pour faire d'Atlanta un port de retraite a été remis indéfiniment, soit reconsidéré et le bill placé au vote. Accordé.

Le Sénat s'ajourne au 5 janvier.

Washington, 23.—Le Sénat a confirmé la nomination de Joshua R. Hill, comme marshal des Etats-Unis pour le district oriental de la Caroline du Nord.

Washington, 23 déc.—Les trois comités d'enquête congressionnelle pour l'Alabama, la Louisiane et le Mississippi, partiront d'ici samedi pour leurs missions officielles respectives.

Observations Météorologiques.

Washington, 23—Probabilités pour les Etats du Golf. Temps généralement clair et chaud, excepté sur la côte orientale du Golfe où il y a eu de légères pluies.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 23.—L'enfant noyé, supposé être Charley Ross, est à peine âgé de deux ans.

MOBILE.

Mobile, 23 déc.—Un duel fatal a eu lieu aujourd'hui près de la ligne d'Etat d'Alabama et du Mississippi, entre A. H. Tardy et B. D. Lay de Mobile. Tardy a été tué au premier feu. Ils appartenaient tous deux à des compagnies d'assurance. Les détails sont inconnus.

NEW-YORK.

New-York, 23—Arrivé, le steamer Lessing de Hambourg.

New-York, 23—La dépêche suivante a été remise aujourd'hui par les directeurs de la compagnie de la Malle du Pacifique, à propos de la perte de leur steamer Japan:

Hong Kong, 22. — Le cuisinier en chef Cussack, du Japan, a été noyé; maintenant, l'ingénieur Bennett et les quartier-maîtres Hutton et Harris.

New-York, 23.—Henry Ward Beecher, dans un article publié par le *Christian Union*, déclare qu'il ne transigera pas avec ses ennemis et qu'il écrira et parlera jusqu'à extinction de force. Il sait qu'il est innocent: Dieu le sait aussi et quant aux hommes, il en sera ce que Dieu voudra.

New-York, 23 déc.—Des résolutions ont été adoptées et un comité a été nommé pour recevoir le roi Kalakaua.

New-York, 23.—Le comité du tarif du Bureau de commerce a rapporté des résolutions déclarant que le Congrès devrait donner toute facilité possible aux maîtres d'ouvrières pour pouvoir soutenir la concurrence de l'étranger et que l'abolition des droits sur l'acier augmenterait énormément nos exportations.

New-York, 23. — Arrivés, Achilles et Champion.

Arrivé à destination, le vapeur Ville de Paris.

MEMPHIS.

Memphis, 23.—La semaine dernière Wm. Kingsbury, Jordan Ivry, Van Holfield, Henry Wood, Carey Young et Vincent Petti, tous de couleur, ont été arrêtés à West Point, Mississippi, pour vol systématique de fret sur le chemin de Mobile et Ohio. Tous sont des gens de couleur influents dans leur race. Petti était trésorier du comté, et Ivey, alderman. Ils opéraient depuis fort longtemps et l'on suppose que leurs vols s'élèvent à beaucoup de milliers de piastres.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Cairo, 23—Arrivée. Mary Houston et W. J. Lewis de la Nile-Orléans.

Partis, City of Quincy et Fannie Fatton pour la Nile-Orléans.

Temps clair et agréable. Les eaux montent.

Memphis, 23—Partis, l'Indiana, pour la Nile-Orléans. Temps clair et agréable.

St-Louis, 23—Arrivé, le Kountz, de Nile-Orléans. Parti, l'Anderson, pour N.-Orléans. Temps chargé et doux.

Vicksburg, 23—Pas de bateau descendant aujourd'hui. Temps clair et frais.

PASSES.

Passe à la Loutre, 23 déc.—Arrivé la goélette américaine Henvery Waddington, en 18 jours de New-York, avec une cargaison générale.

MARCHES.

Marcade Européens.

Paris, 23. 3 heures et demie.—Rentes 61-55.

Londres, 23, midi et demi.—Consols, au comptant 91 5/8 à 91 3/4, à terme 91 7/8 à 92.

Escompte courant de 1/8 an-dessous du taux de la banque.

Liverpool, midi et demi.—Coton calme. Uplands 7 1/16 à 7 3/8. Orléans 7 3/4. Vendu 12,000 balles.

5 heures et demie.—Pas de changement dans le prix du coton.

Marchés Américains.

New-York, 23, midi et demi.—Coton calme. Ordinaire 11 5/8. Bon ordinaire 12. Low middling 13 3/4. Middling 14 1/4. Orléans 14 5/8.

A livrer, calme et fort, low middling pour janvier, 13 7/8 à 13 15/16; février, 14 3/8 à 14 7/16; mars, 14 7/8 à 14 15/16; avril, 15 5/16 à 15 3/8; mai, 15 3/8 à 15 11/16; juin, 15 13/16 à 16 1/16; juillet, 15 3/16; août, 16 1/8 à 16 3/16.

New-York, 23, midi.—Actions en baisse. Argent 2 0/0. Or 111 1/8.

New-York, 23—Or, 111 1/8. Change étranger fort de 4 84 3/4 à 4 85 1/2 et de 1 82 3/4 à 4 90. Prêts sur demande de 3 à 4 1/2. Bons Erie de 94 1/4 à 95 1/2.

New-York, 23 août.—Coton calme, middl. uplands 14 1/8, Orléans 14 5/8. Vendu 2500.

A livrer 26,600 balles aux cotes suivantes: low midd. pour janvier 14, février 14 1/8, mars 14 3/16, avril 15 3/8, mai 15 3/4, juin 16 1/8, juillet 15 9/16, août 16 9/16.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LE BUREAU DE RETOURS.

Séance de mercredi, 23 décembre.

Le comité conservateur de surveillance se retire désormais.

A la séance d'avant hier du Bureau des retours, M. Haupt, ex-greffier, a présenté l'affidavit suivant:

Etat de la Louisiane, } Paroisse d'Orléans. }

A personnellement comparu devant moi, le soussigné, Charles T. Haupt, de la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, qui, ayant été assermenté, a déclaré que A. J. Cousin de la paroisse Tammany, a été désigné comme greffier, le 18 novembre 1874 et lui a demandé à voir le colonel Lowell, en lui disant que le colonel Lowell viendrait examiner les retours de la paroisse St-Tammany et les arrangerait de façon à ce que lui, A. J. Cousin, fut déclaré élu, mais qu'en vérité lui, Cousin, avait été battu par une trentaine de votes.

Le soussigné a dit alors à Cousin qu'il n'était plus assistant secrétaire du Bureau, mais que M. Abell l'avait remplacé.

C. T. HAUPT.

Signé en ma présence après le serment d'usage.

JOHN LEMONIER,
3ème Justice de Paix.

Le Cousin A. J. dont il s'agit loi est le radical et l'homme de couleur. Il ne faut pas le confondre avec M. Max Cousin, le conservateur élu comme membre de la Chambre des Représentants.

Cousin, le radical nègre, a répondu à l'affidavit par une lettre dans laquelle il nie tout ce que M. Haupt a déclaré sous serment et défend son ami Lowell.

On se demande après cela, qui donc a pu enlever les documents fournis par le comité conservateur et le numéro du *Mascarille Noir*, qui constatait l'élection de M. Max Cousin en ajoutant que beaucoup de nègres avaient voté pour celui-ci.

On sait déjà ce qui a été fait relativement au poil de la Rivière aux Perles, dans la paroisse St-Tammany. M. Tervalon, le supervisor d'enregistrement de ce poil, a répété dans un affidavit bien en règle ce qu'il avait déclaré en substance à M. Arroyo.

A l'ouverture de la séance d'hier, M. Arroyo a présenté les protestations suivantes:

Paroisse Assomption.

Je proteste contre l'action du Board en rejetant les retours du poll 4 de la paroisse Assomption, pour les raisons suivantes, à savoir:

1.—Parce que, l'accusation qui porte qu'on a intimidé par des menaces et par la violence le supervisor d'enregistrement de la paroisse pour le forcer à prendre les retours et le tableau des votes du dit poll ne peut pas être prouvée.

Cette accusation n'a d'autre base que l'affidavit de H. Poindexter, le candidat radical battu pour la Législature, et on ne saurait mieux prouver combien elle est fausse qu'en constatant le fait que la dite accusation n'a été préparée que dix-neuf jours après l'élection. D'un autre côté, il est prouvé que le nombre des électeurs enregistrés dans cette paroisse s'élève à 3463, dont 1695 blancs et 1800 noirs, tandis qu'à l'avant dernière élection 3348 votes ont été reçus, dont 1560 pour les radicaux et 1565 pour les démocrates.

2.—Parceque la déclaration du supervisor, que le lendemain de l'élection, à six heures du matin, il se trouvait à la maison de Court de la paroisse il a été entouré par une bande d'hommes armés qui l'ont forcé à recevoir les retours et le tableau des votes du dit poll, n'est fondée sur aucun témoignage.

3.—Parceque, comme il n'y a eu ni intimidation, ni fraudes, ni désordres à ce poll, les retours de cette partie de la paroisse ne doivent pas être privés, après avoir déposé leurs votes dans l'urne électorale, du droit d'exiger qu'il soient comptés.

Les prétendus scrupules de conscience du supervisor en ce qui regarde les formes légales à observer, comme elles sont interprétées par lui, ne sont qu'un prétexte transparent et le but réel de la manœuvre est de priver les votes du poll 4, de différer deux candidats radicaux pour la Législature, qui avaient été battus.

4.—Parce que la suppression de ce poll qui a donné 107 votes de majorité aux démocrates n'a d'autre but que de faire entrer à la Chambre des Représentants deux candidats radicaux pour la Législature qui ont été battus.

OSCAR ARROYO,
Membre du Bureau de retours.

Paroisse St-Tammany.

Je proteste contre le rejet par le Board des polls de la Rivière aux Perles, dans la paroisse St Tammany pour les raisons suivantes, à savoir:

1. Parce que quand le rapport de A. F. Trevalion, le supervisor d'enregistrement de cette paroisse a été lu, la réputation d'intégrité de celui-ci était si bien établie que je n'ai pu m'accorder toute ma confiance à son rapport. Mon vote avec les autres membres du Bureau pour la suppression des retours de ce poll, faisant élire de cette façon à la Législature, A. J. Cousin, un homme de couleur et un radical, contre Maxime Cousin, un blanc et un démocrate.

Mercredi dernier, le dit enregistreur m'ayant remontré m'a dit que j'avais été injuste à l'égard de Maxime Cousin, parce que celui-ci avait été dûment élu. Je lui ai déclaré que je n'avais agi ainsi qu'en vertu de son rapport officiel, et l'ayant informé des accusations qu'il contenait, M. Tervalion m'a dit qu'après l'élection il avait visité l'enregistreur d'Etat pour lui faire son rapport. Il n'est pas trié versé dans la langue anglaise, et celui-ci l'a référé au juge Meyers, de Natchitoches, qui a écrit le rapport pour lui.

Il a ajouté que si les accusations dont je lui parlais étaient comprises dans ce rapport, elles étaient fausses et sa bonne foi avait été surprise.

2. Parce que, la motion ayant été faite de reprendre en considération le vote annulant le résultat de ce poll, le supervisor a déclaré qu'un autre rapport dans lequel il rétracait les accusations de fraudes contenues dans le premier et prouvant que Maxime Cousin avait été dûment élu comme membre de la Chambre des Représentants, le Board a maintenu néanmoins sa première décision, en persistant à adopter un rapport dont je prétends auteur a déclaré positivement qu'il l'avait signé par erreur et qu'il s'était laissé prendre à un adroit subterfuge.

OSCAR ARROYO,
Membre du Bureau de retours.

Paroisse Bossier.

Je proteste contre la manœuvre du Bureau en compilant les retours du poll de Minn, dans la paroisse Bossier, parce qu'un certain O'Neil, député shérif de la dite paroisse, accompagné par une escouade de cavalerie des Etats Unis, s'est rendu à ce poll et en a pris possession par la force, exerçant une telle intimidation, que non seulement les électeurs, mais les commissaires d'élection mêmes l'ont abandonné.

L'intimidation peut être prouvée clairement par le fait que de trois heures à six heures de l'après midi, deux votes seulement ont été reçus. Les électeurs qui se trouvaient dans le voisinage de ce poll ont perdu leur droit de suffrage, parce que le plus prochain poll était situé à quinze milles de distance.

OSCAR ARROYO,
Membre du Bureau de retours.

Après la lecture de ces protestations le Bureau de retours a annoncé qu'il prendrait en considération dans la journée les paroisses Terrebonne, Ibérie, Winn et Franklin.

Jusqu'à ce moment les retours compilés et arrêtés par le Bureau indiquaient le résultat suivant:

Pour la Législature 44 radicaux et 46 conservateurs.

M. Zacharie, du comité conservateur de surveillance, avant que le bureau eut exprimé son désir d'entrer en séance exécutive, a déclaré qu'il avait une déclaration de protestation à présenter et que le comité se retirerait après cela.

Il a demandé à lire cette protestation, mais Madison Wells s'y est opposé, on disant qu'elle contenait peut-être des allusions blessantes aux actes des membres du Bureau.

Il a dit que tout ce qu'il pouvait permettre c'était que cette protestation fut reçue sans être lue. Les trois complices de l'*honnête* Wells l'ont soutenu, et messieurs Zacharie, Cavanac et Whittaker se sont retirés formellement, abandonnant les quatre aventuriers, qui dénaturent les retours de l'élection, à la justice du peuple.

On trouvera dans une autre colonne de l'*Abeille* le résumé de la protestation de nos trois dignes concitoyens.

Dans sa séance exécutif, le Bureau, ne gardant plus aucune mesure, a rejeté quatre polls dans la paroisse Terrebonne sous le prétexte d'informalités, afin de pouvoir déclarer élus deux candidats radicaux pour la Législature.

Dans la paroisse Ibérie, le Bureau a rejeté les retours du poll 3 pour assurer l'élection d'un candidat radical à la Chambre basse de la Législature. Le seul poll qu'il eut pu rejeter a été compté parce qu'il donnait une majorité radicale.

Le résultat des combinaisons de Wells, d'Anderson, de Kenner et de Casanave jusqu'à présent, est comme suit:

Pour la Législature 47 radicaux, 46 conservateurs.

Il reste neuf paroisses dont les retours indiquent l'élection de seize membres conservateurs de la Législature et pas un seul radical, mais il y a cent à parier que le Bureau trouvera le moyen de déclarer élus neuf radicaux et sept conservateurs.

Cour Criminelle (Supérieure.)

Ignatio Santa Cruz, Manuel Ortuna et Antonio Perez accusés d'un vol considérable de bijoux à l'hôtel Coutz Verandah, ont comparu pardevant la Cour Criminelle Supérieure pour être jugés.

Malgré des preuves très fortes, le jury a rendu un verdict très curieux.

Il a acquitté Ignatio Santa Cruz et a trouvé coupables de larcin les deux autres, Manuel Ortuna et Antonio Perez.

Nos lecteurs se rappelleront avec plaisir comme nous, que Kinch Malone, l'éternel voleur, dont le nom revenait continuellement sous notre plume, va enfin nous débarrasser pour quelque temps de l'ennui de nous occuper de lui.

Il a été condamné hier à sept années de travaux forcés au pénitencier de l'Etat et il faut espérer qu'on ne le laissera pas s'échapper et qu'il ne revienne pas nous apporter malheureuse ville, déjà obsédée de voleurs radicaux, avant l'expiration de son terme.

M. B. F. Jonas reconnu comme ayant été vite.

Nous avons dit hier, que M. Samuel P. Blanc, assistant-Exposé de la ville, s'était adressé au juge Taliaferro, de la Cour Supérieure, pour obtenir un mandamus exigeant que le pseudo-juge Hawkins lui permît de procéder à l'ajournement de la cause de B. F. Jonas vs. N. N. Walsh.

Ce mandamus a été refusé, mais pendant ce temps un jury spécial, présidé par M. Aristide Fourcade, a été convoqué dans la salle de la cour dite supérieure, auquel la question avait été soumise, décidait que l'honorable B. F. Jonas était l'envoyé de ville légitime.

Walsh fera peut-être appel, mais ce qu'il a de mieux à faire c'est de renoncer complètement à ses prétentions.

Nous lui conseillons, quand il postulera pour une place à l'avenir, de ne pas choisir Kellogg pour son patron.

Un pourvoi pour les écoles publiques.

Alfred Shaw, président du comité des finances du bureau des écoles publiques, a reçu la communication suivante:

Citizens Savings Bank,
Salle Grunewald, 28 rue Baronne.
Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1874.

M. Alfred Shaw, président du comité de finances du bureau des écoles publiques:

Cher monsieur—Prenant en considération l'approche des fêtes et pensant que le trésor de l'Etat et de la ville ne pourra très certainement pas amasser assez de fonds par la perception des taxes pour payer avant les fêtes les salaires du mois de juin des professeurs employés dans les écoles publiques, le "Citizens Savings Bank" propose d'avancer la somme nécessaire pour faire les payements du mois de juin.

Ces avances devront être remboursées par les premières taxes collectées.

Respectueusement,

J. L. GUSENNATOR, Président.

M. Shaw s'est hâté d'accepter cette proposition et les paiements se feront aujourd'hui, nous assure-t-on. Il reste à savoir quelles garanties il a pu fournir et comment le Bureau des écoles se tirera d'affaire avec cette dette qu'il vient de contracter.

Une bonne capture.

Hier matin, les officiers Devereux et Smith de la police secrète ont arrêté le notoire voleur, Andrew Johnson, un prisonnier en rupture de ban, qui est condamné à dix-huit ans de travaux forcés, pour vols différents, l'un commis à la Nouvelle-Orléans et l'autre à l'Iberville.

Johnson a été mis sous les verrous, et il faut espérer qu'on le gardera cette fois au grand hôtel d'Etat de Baton Rouge.

TEMPERATURE.—24 déc. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	50	10
12 M.	60	16
3 P. M.	59	15
6 P. M.	54	12

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 23 décembre 1874.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges	Balances
19 déc.	2,050,358 99	$144,596 46
21 déc.	2,084,173 78	98,354 91
22 déc.	2,030,000 19	195,858 36
23 déc.	2,302,443 67	144,705 05
Jusqu'ici cette semaine	$8,416,976 58	$583,412 77
Même temps la semaine dern.	9,524,520 99	917,103 37
Total la semaine dern're	13,227,348 35	1,212,217 50
Total de la semaine dernière	13,425,336 72	1,044,210 43

Il n'y a rien de nouveau sur le marché monétaire. Les offres ne sont pas nombreuses aux banques et elles sont rares au dehors. Le papier de commerce n'a pas varié.

Nous continuons de coter les billets de premier ordre et les prêts collatéraux à soixante jours à 8 à 9 pour cent par an. No 1 à 10 à 12 et les deux de second ordre à 14 à 15. Le papier de commerce de premier ordre est encore à 10 à 11 pour cent par an et il ne se fait dans celui du second ordre, rien qui puisse servir de base à des cotes.

L'or a ouvert à 111 1-4 à 111 1-2 contre 111 1/2 à New York; il n'a pas trouvé beaucoup d'acheteurs et a fermé à 111 3/4 à 111 5/8 contre 111 5-8 à New York. On a vendu, en tout, $35,000, dont $9000 à 111 1/4, $1,000 à 111 3/8 à 111 1/2, $3000 et $10,000 à 111 1-2.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Les demi-piastres américaines sont toujours cotées à 108 à 108 1/2; les piastres mexicaines à 97 à—, on demande.

Nous n'avons pas constaté de variations positives dans le change étranger. Les opérations sont: 600 comptant net et 4000 de et clear No 1 à 535; 10,000 comptant et 5 à 535 1/2; 7700 et 3000 de 5 à 535 1/2; 9000 de 5 à 535 1/2; 2,500 de 5 à 536, 4000 clear No 1 à 536 1/2.

Les ventes de francs comprennent 590,000, dont 30,000 et 300,000 en change de commerce à 5.70, 60,000 et 100,000 de 5 à 5.69, 100,000 de 5 à 5.69 1/4, à la clôture les traites sterling étaient cotées à 5.85 à 5.86 le connaissement et clear No 1 et—à 5.80 les traites de banques; les francs, à 4 70 à 5.69 1/4 les traites de commerce et 4.66 1/4 à 4.65 celles des banques.

Le change américain a été abondant; le change de commerce a légèrement varié, mais les transactions ont été plus dispersées à ach. ter. Les ventes de change à vue sur New-York s'élèvent à $240,000, dont $10,000 et $25,000 en change de commerce, à 1/2, $35,000 et $40,000 du, $15,000 de banquiers, à 15/32, $30,000 et $25,000 en change de commerce, $20,000 de banquiers, $70,000 à 7/16, $10,000 en change de commerce, $50,000 de banquiers à 3/8, $5000 à vingt jours de vue, sur New-York, à 1 pour cent de commerce, $10,000 en change de commerce à vue sur Providence à 1/8 et $7000 sur Boston à 1/4.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New York à 1/4 pour cent à escompte, et elles ont acheté à vue à 6 cent à 7/16 contre 7/16 à—hier.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de actions.

$3000 de bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, ont changé de mains à 57 1/2, et $3000 de à 57 3/4. Cotes, à la clôture, 57 1/4 à 58. On offrait, à la clôture, 40 des nouveaux sept pour cent consolidés de l'Etat.

Les certificats d'allocations de la ville ont été cotés à—à 32, et les mandats de la police métropolitaine à—à 64. On n'a vendu ni des uns ni des autres.

Aucune vente de mandats de l'Etat n'a été annoncée; les anciens ont été cotés à 23 et les nouveaux à 70.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mercredi soir, 23 déc. 1874.

COTON — Les ventes aujourd'hui se sont élevées à 3,750 balles à des prix inférieurs, n'exigeant cependant pas de modification dans nos dernières cotes que nous reproduisons:

Cotes générales	Cotes de l'Exh.
Inferior	— à —
Low ordinary	— à —
Ordinary	— à —
Strict ordinary	12¼ à 12¼
Good ordinary	12¾ à 12¾
Strict good ord.	13¼ à 13¼
Low middling	14¼ à 14¼
Strict low mid.	15¼ à 15¼
Middling	15¾ à 15¾
Strict middling	14¼ à 14¼
Good middling	14¼ à 14¼
Middling fair	15¼ à 15¼
Fair	— à —

Il y a eu de chargement 109,000 balles dont 43,000 pour Liverpool, 27,000 pour le Havre, 2,000 pour l'Espagne, 2000 pour la Méditerranée, 8,000 pour Brême, 29,000 pour la mer du Nord, 4,000 pour le Nord, et 10,000 pour l'intérieur. Il y a 114,600 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874, balles	15,953
Arrivé depuis le 1er. état	5,011
Précédemment	567,961
Total	588,855
Expédié aujourd'hui	3,948
Expédié précédemment	350,361
	354,309
Stock sur place et à bord	234,546
Stock, même temps l'an dernier	224,012

TABAC—Nous continuons à coter: Inférieur lugs 9 à 9¼ c.; medium à fine 10 à 11½ c.; low leaf 12 à 12¼ c.; medium 13 à 14 c.; good to fine 15 à 16½ c.; sélections 17½ à 30 c.

SUCRE—Reçu, 890 boucauts. Les peu sont comme suit: inférieur, 4½ à 5¼ c. la livre; common, 5¾ à 6 c.; good common à fair, 6¼ à 6¾ c.; good fair, 6¾ à 6¾ c. fair, 7¼ c.; prime 7½ c.; strictly prime 7¾ à 8c.; choix 8¼ c.; low à choix second, 8¼ c